

Décembre 2014

Allondrelle La-Malmaison

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

L'année 2014 a été marquée par la réalisation du parc éolien, projet que nous avons accompagné et qui a nécessité de nombreuses interventions auprès des autorités administratives. Ce projet nous a apporté la réalisation de nouveaux chemins en plaine.

La société Juwi a contribué au financement d'une bonne partie des travaux d'enfouissement entamés en 2013. Comme vous avez pu le constater, ces travaux se poursuivent en cette fin d'année 2014. Les vieux branchements sur les réseaux d'eau, d'électricité, de téléphone vont être renouvelés ainsi que l'éclairage public dans la rue des Cerisiers. Dans la rue Pasteur, seuls sont concernés les branchements au réseau d'eau. Il devenait urgent de remplacer cette partie de réseau en raison de nombreuses fuites. Dans le même temps, les lampes de la rue du Château d'Eau vont être remplacées.

Le supplément de ressources apporté par les éoliennes va compenser les baisses de dotations de l'Etat. Ces ressources nouvelles ont pour vocation à être employées dans des investissements pour apporter un cadre de vie plus

agréable, améliorer la sécurité routière...

Je profite de cet éditorial pour remercier Jean-Luc Jonette et tous les conseillers municipaux qui n'ont pas hésité à venir 3 samedis après-midi, pour nettoyer les bacs à sable de la station d'épuration avant transfert à la Communauté de Communes.

En effet, à compter du 1er janvier 2015, la Communauté de Communes « Terre Lorraine du Longuyonnais » devient compétente à la place de la Commune en matière d'assainissement, d'éclairage public et en matière de périscolaire (garderie, cantine).

Au cours de l'année 2014, plusieurs activités culturelles et ludiques ont été organisées pour les jeunes. J'en remercie chaleureusement les organisateurs, conseillers et associations.

Au seuil de la nouvelle année, le Conseil Municipal et moi-même vous présentons nos meilleurs vœux de bonheur, de santé et de prospérité pour 2015. Que cette année nouvelle vous apporte toutes les satisfactions que vous espérez.

Bonne année 2015.

J-F MARIEMBERG

Le repas des anciens



Etat Civil

Nouvel habitant

Nous lui souhaitons la bienvenue.

1er Novembre 2014

M. Jean-Luc GRUSLIN, 1bis Chemin de Grandcourt

Conseil municipal

1er décembre 2014

1. Commission de l'information : M. BONBLED

Sur proposition de la Commission de l'information, le conseil décide d'intégrer M. BONBLED au sein de la commission. A l'unanimité, Monsieur BONBLED est intégré dans la Commission.

2. Bail location appartement communal

Suite au départ de Mme Julie MALGRAS au 31 octobre 2014, l'appartement de la mairie de La-Malmaison a été accordé en location à M. Jean-Luc GRUSLIN.

3. Prix de location de la salle polyvalente pour les personnes extérieures à la Commune.

La location de la salle pour les personnes extérieures à la Commune était fixée à 180 €, depuis plusieurs années. Cette location est la moins chère de la région. Il est proposé au conseil de fixer le prix de location aux extérieurs, à 220 €, pour les nouvelles réservations.

4. Prix de l'eau :

Depuis plus de 40 ans, le prix de l'eau fait l'objet de deux prix, selon que la consommation est inférieure à 32 m³ par personne (0,55 €) ou qu'elle est supérieure à 32 M³ (0,65 €) par personne. Par souci de simplification, le conseil propose de fixer un seul prix (0,65 €) quel que soit le volume consommé. Cette disposition s'applique à compter de 2015.

5. Suppression de la ZEP au collège de Longuyon - Motion.

Les conseillers municipaux réunis le 1er décembre 2014 ont voté une motion contre la sortie de la zone d'étude prioritaire du collège de Longuyon.

Conseil municipal du

8 novembre 2014

6. Location du terrain communal « sur le haut chemin » - affaire Benoit.

M. BENOIT ayant refusé de signer le renouvellement du bail communal au lieu dit « le haut chemin », une délibération du conseil a été nécessaire pour fixer les conditions de location et pour émettre un titre de recettes.

L'activité du maire, des adjoints et des conseillers

14 octobre	Commission Affaires culturelles—T2L	19 novembre	SCOT à Audun—Le-Roman
16 octobre	Commission des travaux Allondrelle Commission des écoles Conseil des écoles à Colmey	24 novembre	Réunion de l'association des maires du Canton
17 octobre	Commission départementale de coopération inter-communale Nancy	26 novembre	Réunion de Bureau T2L
20 octobre	Rencontre Groupama—devis assurance	1er décembre	Rencontre des présidents et vice-présidents CCAL -T2L à Réhon
29 octobre	Directeur régional Orange Réseaux Garde forestier	2 décembre	Commission des travaux Allondrelle
3 novembre	Réunion ADEME—Conseil général 57	4 décembre	Commission Affaires culturelles—T2L
4 novembre	Rencontre Trésorier Longuyon Commission des travaux Allondrelle Commission Affaires culturelles—T2L	9 décembre	Commission Périscolaire T2L
12 novembre	Conseil communautaire à Longuyon	11 décembre	Réunion du Bureau de la T2L
17 novembre	Réunion Commission communes rurales - Association des maires Nancy	16 décembre	SCOT à Landres Commission Voirie—Viviers sur Chiers
18 novembre	Manifestation de soutien au collège de Longuyon Rencontre du commissaire enquêteur SCOT	17 décembre	Commission assainissement T2L
		18 décembre	Commission communale des travaux
		22 décembre	Conseil communautaire à Pierrepont
		23 décembre	Rencontre VEOLIA—trop versé sur OM



Journée et Nuit Halloween

Un tout grand merci à tous !

Le 31 octobre 2014, une journée et une nuit Halloween étaient organisées pour les enfants du village et des environs. Au total, plus de 100 enfants se sont succédé tout au long de cette folle journée !

Au programme : jeux divers, maquillage, photographe, cracheur de feu et récolte de bonbons au sein des deux villages.



Un grand merci aux animateurs, accompagnateurs et enfants qui ont contribué à la réussite de cette journée !

Et un énorme merci à toutes les personnes qui nous ont ouvert leurs portes, qui nous ont laissé des petits sacs de bonbons en cas d'absence ou qui ont attaché leurs chiens !

Grâce à vous, une centaine de kilos de bonbons a été partagée et appréciée de tous !

Saint-Nicolas



Saint Nicolas s'est déplacé sur un char, dans les rues de la Commune, avant de venir à la salle polyvalente pour une rencontre avec les enfants de 1 an à 12 ans.



Commune

d'Allondrelle La-Malmaison

Permanences de mairie :

Lundi de 15H00 à 17H00 à La-Malmaison

Jeudi de 15H00 à 17H00 à Allondrelle

Samedi de 9H00 à 10H00 à La-Malmaison et de 10H05 à 11H00 à Allondrelle.

En cas de besoin, vous pouvez joindre le maire au 03 82 89 16 55

Fermeture de la mairie :

La mairie est fermée du 23 décembre 2014 au 3 janvier 2015.

Inscriptions sur les listes électorales :

Une permanence sera assurée le 31 décembre 2014 à La-Malmaison de 9H00 à 10H00 et à Allondrelle de 10H05 à 11H00 pour permettre les inscriptions sur la liste électorale.

Le tri des ordures ménagères

La suppression de la redevance d'enlèvement des ordures ménagères en 2008 par la Communauté de Commune du Pays de Longuyon et le financement du service de collecte et de traitement des déchets au travers des 4 taxes a conduit le contribuable à penser (à tort) que ce service était gratuit.

Or, il n'a cessé d'augmenter chaque année, notamment en raison de la baisse de la qualité et de la quantité du tri sélectif opéré par certains.

En 2015, la Communauté de Communes « Terre Lorraine du Longuyonnais » a décidé d'instaurer un budget spécifique « ordures ménagères » pour connaître le coût exact du service ainsi qu'une taxe (la TEOM « taxe pour enlèvement des ordures ménagères ») destinée à le financer.

Il vous est demandé d'améliorer le tri volontaire que vous opérez aux conteneurs situés près de l'église d'Allondrelle et près du cimetière à la-Malmaison.

Par ailleurs, adoptez de bons réflexes afin de réduire la production de déchets : développez le compostage dans votre jardin, etc.

Certains font encore des dépôts intempestifs de gravats dans la nature, respectez notre environnement et utilisez la déchetterie mise à disposition par la Communauté....

Les articles acceptés en déchetterie



MÉTAUX



DÉBLAIS /
GRAVATS



PNEUMATIQUES
sans jantes



DEEE
Déchets d'Équipements
Électriques et Électroniques

PENSEZ À LA RÈGLE DU 1 POUR 1 :

obligation de reprise de votre ancien appareil lors d'un achat équivalent.



VERRE



BOIS



CARTONS



DÉCHETS VERTS
(gazon, branchages...)

PENSEZ AU COMPOSTAGE !

Simple et efficace, le compostage permet de recycler, chez vous ou au pied de votre immeuble, vos déchets de cuisine et de jardin.



INCINÉRABLE

(polystyrène, moquette, PVC...)



NON INCINÉRABLE

(matelas, vitres...)



BATTERIES



HUILE DE CUISINE



HUILE DE MOTEUR



PILES



TEXTILES

DÉPOSEZ VOS TEXTILES, linge et chaussures usagés

auprès d'une association repreuseuse ou dans un des conteneurs textiles



RADIOGRAPHIES



MÉDICAMENTS



DÉCHETS DIFFUS
SPÉCIFIQUES
(solvant, vernis, peinture...)



PAPIER